



## MODIFICATION N° 1

Cette modification est publiée le 15 septembre 2015.

À la section 6.2 de Partie 4, Énoncé de travail, insérée le texte suivante :

6.2.1 Aider SP à solliciter l'intérêt des investisseurs et à réunir des fonds auprès des investisseurs afin de financer les projets pilotes, au besoin.

À la Partie 5, Critères d'évaluation, supprimer complètement le critère coté C3 et le remplacer par ce qui suit :

| Critères cotés par points |  | Max. de points  | Notation   | Expérience démontrée/ références de CV |
|---------------------------|--|---|--|--|
| <b>C3</b>                 | <b>Méthodologie / Approche</b> – Le soumissionnaire présente les grandes lignes de l'approche et de la méthodologie globales qu'on utilisera afin de définir la <b>façon</b> dont le soumissionnaire répondra aux exigences identifiées dans l'énoncé des travaux.<br><br>Des détails suffisants sont donnés pour permettre une compréhension complète de l'approche et de la méthodologie du travail. | Chaque élément est évalué séparément et les points sont répartis entre les éléments en fonction de la pondération établie ci-dessous. |  |  |
|                           |  | Total de 20 points  | C3A – Au moment de définir l'approche de travail pour la phase 1, le soumissionnaire a clairement démontré qu'il comprend le <b>contexte actuel des programmes sociaux, dont plus précisément les programmes de prévention du crime au Canada.</b><br><br>De façon précise, l'information présentée pour appuyer l'approche suggérée et la méthode de travail décrite dans l'énoncé des travaux est précise et pertinente et, le cas échéant, elle est également récente.  |  |
|                           |  | Total de 20 points  | C3B – Au moment de définir l'approche de travail pour la phase 1, le soumissionnaire a clairement fait la démonstration d'une approche appropriée établissant de manière détaillée qu'il <b>comprend le concept expérimental des programmes sociaux</b> , incluant les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en œuvre du programme;</li> <li>• paramètres de rendement et des résultats;</li> <li>• cadres d'évaluation et leur application lors de l'utilisation des mécanismes de finance sociale.</li> </ul> |  |



| Critères cotés par points  | Max. de points     | Notation   | Expérience démontrée/ références de CV |
|--|--------------------|--|--|
|  | Total de 10 points | C3C - Au moment de définir l'approche de travail pour la phase 1, le soumissionnaire a clairement identifié les sources d'information appropriées qui seront utilisées dans le cadre des travaux, dont plus précisément les organisations dans le domaine de la prévention du crime, ainsi que les secteurs privé, public et à but non lucratif. |  |
| <b>Sous-total pour le critère C3</b>   |                    | <b>50 points</b>   |  |
| <p><b>Ventilation des points pour CHACUN DES ÉLÉMENTS de C3</b></p> <p>EXCELLENT – (100 % des points) - Tous les éléments sont abordés et l'information est présentée, expliquée et identifiée clairement.</p> <p>TRÈS BON – (80 % des points) - Un ou deux légers problèmes ou renseignements sont manquants, imprécis ou incorrects. L'information est autrement claire, bien expliquée et adéquatement présentée.</p> <p>BON/ACCEPTABLE - (60 % des points) – La majeure partie de l'information est présente, compréhensible et acceptable. Il y a peut-être trois légers problèmes ou un problème majeur que l'on peut corriger.</p> <p>FAIBLE – (40 % des points) : L'information est présentée, mais il existe des problèmes majeurs qui ne peuvent pas être corrigés ou, encore, l'information est absente ou mal expliquée, ce qui nuit à la compréhension.</p> <p>MÉDIOCRE OU ABSENT – (0 %) : L'information n'est pas présentée ou ne peut être corrigée.</p> |                    |  |  |

**TOUT AUTRES TERMS ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.**